

Je demande des mesures contre l'expérimentation animale

- l'application immédiate de la directive européenne de 1976 interdisant la vente de produits cosmétiques testés sur les animaux lorsqu'une méthode de substitution existe;
- l'obligation pour les fabricants d'apposer sur leurs produits la mention " testé sur les animaux " couvrant au moins 20% de la surface d'emballage;
- l'accélération des applications des méthodes de substitution

Merci.

Adeline Bourdon